



# MAIRIE DE DIJON

PALAIS DES ETATS DE BOURGOGNE

## CONVENTION D'HEBERGEMENT

### *HOSTING AGREEMENT*

#### **ENTRE :**

*between*

- Monsieur Alain MILLOT, maire de la Ville de Dijon, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville, en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2015,

d'une part,

#### **ET :**

*and*

- ..... demeurant à .....  
ci-après dénommé "l'occupant"

d'autre part.

#### **Préalablement, il est exposé**

Dans le cadre du programme ....., la Ville, mène plusieurs actions telles que des échanges de jeunes, le soutien à des initiatives de jeunes et enfin l'accueil de jeunes en volontariat européen.

A ce titre, la Ville se propose de mettre à disposition un logement au sein de son patrimoine afin d'héberger tous participants à ce programme, notamment les jeunes en service volontaire mais aussi tous autres intervenants.

En conséquence, pour chaque bénéficiaire, il convient de procéder à la signature d'une convention définissant les termes de mise à disposition des locaux meublés appartenant à la Ville de Dijon, ainsi que les modalités de fonctionnement.

*Beforehand, it is exposed*

*In the framework of the program..., the City has several actions such as youth exchanges, support for youth initiatives and finally receiving young European Volunteer.*

*As such, the City proposes to provide housing to accommodate all participants in this program, including youth voluntary service, but also all other stakeholders.*

*Accordingly, for each beneficiary, it should proceed with the signing of an agreement defining the terms of provision of furnished premises owned by the City of Dijon, and operating procedures*

## **Il a été convenu et arrêté ce qui suit**

*It was agreed and adopted the following*

### **ARTICLE 1 - OBJET**

#### ***ITEM***

Dans le cadre du programme ..... ;, M ..... né(e) le ..... à ..... en.....  
est accueilli(e) en qualité de participant pour :

*Within the framework of the program.....", M. ....*

*born to .....*

*is allowed as a participant for:*

- un service volontaire européen, *EVS*
- une intervention lors d'un échange de jeunes, *intervention in a youth exchange*
- une initiative de jeunes, *an initiative of young people,*
- un séminaire. *a seminar.*  
-
- Une action de volontariat internationale ou européenne *An other voluntary international or european action*  
-

Ce participant, dénommé « l'occupant » sera hébergé gratuitement par la Ville de Dijon au sein de son patrimoine immobilier.

En ce qui concerne les jeunes participant au service volontaire, il est à noter que l'organisme dont le jeune relève dans son pays d'origine est ..... , dont l'adresse est.....

dont le responsable est .....

*This participant, called the "occupant" will be hosted for free by the City of Dijon in its real estate.*

*Regarding youth participating in voluntary service, it should be noted that the organization of which the young states in its country of origin is .....*

*adress.....*

*whose head is .....*

**ARTICLE 2 - DESIGNATION DES LOCAUX**  
***DÉSIGNATION OF LOCAL***

La Ville de Dijon prête à ..... un logement meublé de type ..... situé ..... à Dijon. Ce logement sera partagé avec d'autres personnes sélectionnées pour ce programme .....

Ce logement sera équipé d'un ensemble de mobilier et matériel dont la liste est jointe en annexe.

*The City of Dijon ready to ..... furnished accommodation type ..... situated at ..... in . This accommodation will be shared with other selected program .....*

*This accommodation will be equipped with a set of furniture and equipment, the list is attached.*

**ARTICLE 3 – DUREE**  
***DURATION***

La présente convention de mise à disposition prendra effet le ..... pour s'achever impérativement le ..... Aucune reconduction ne sera accordée, ni prolongation tolérée.

En cas de maintien de l'occupant dans les lieux au-delà de la date autorisée, la Ville de Dijon se réserve le droit d'exercer toutes les voies de recours en vue de l'expulsion de ce dernier et ce, sans préjudice des dommages intérêts qu'elle pourrait réclamer.

*This agreement provision will take effect on ..... to be completed imperatively ..... . No renewal will be granted, extension no will be tolerated.*

*In case of occupant maintains in places beyond the allowable time, the City of Dijon reserves the right to pursue all remedies for the expulsion of the latter; without prejudice she could claim damages.*

**ARTICLE 4 - CARACTERE DE LA MISE A DISPOSITION**  
***TERMS OF OCCUPANCY***

La présente mise à disposition consentie à titre précaire et révocable, ne saurait conférer à l'occupant aucun des droits reconnus aux locataires d'immeubles à usage commercial ou d'habitation, meublé ou non, tant par les règles du code civil que par la législation sur les loyers.

De même, l'occupant ne pourra se prévaloir des dispositions du Code du Commerce et notamment les articles L.145 1 et suivants portant statut du bail commercial.

Les lieux mis à disposition seront occupés conformément aux activités définies à l'article 1, dans le respect des stipulations de l'article 9 de la présente convention. L'occupant ne pourra céder son droit d'occupation à quiconque.

*This provision granted to a precarious and revocable, can not give the occupant any rights granted to tenants of commercial buildings or residential, furnished or not, both the rules of the Civil Code by the rent legislation.*

*Similarly, the occupant may not invoke the provisions of the Commercial Code and in particular Articles L.145 1 and following on the status of commercial lease.*

*Places available will be filled in accordance with the activities listed in Article 1, in accordance with the provisions of Article 9 of this Agreement. The occupant may assign its right to occupy anyone.*

## **ARTICLE 5 - CHARGES, PRESTATIONS, IMPOTS ET TAXES** ***CHARGES BENEFITS TAXES***

Compte tenu de l'intérêt de cette opération réalisée dans le cadre du programme ....., la mise à disposition est faite à titre gratuit.

La Ville fournira le mobilier et matériel nécessaires à l'accueil.

La Ville ne fournira pas le raccordement aux réseaux téléphoniques et informatiques.

*Given the importance of this operation performed in the framework of the program....., the provision is made for free.*

*The City will provide the necessary equipment and furniture to home.*

*The City does not provide connection to telephone and computer networks.*

## **ARTICLE 6 - CONDITIONS D'OCCUPATION DES LOCAUX** ***TERMS OF USE OF PREMISES***

L'occupant s'engage à satisfaire les obligations ci-après indiquées.

- Capacité d'accueil des locaux

L'occupant veillera à limiter impérativement à 19 le nombre de personnes présentes simultanément dans les lieux.

- Entretien des locaux

Il veillera au bon entretien des locaux attribués et assumera les tâches ménagères avec les autres occupants du logement.

- Elimination des déchets

L'occupant devra trier les déchets qu'il aura générés. Il devra faire son affaire de leur dépôt dans les dispositifs prévus à cet effet selon les règles en vigueur.

- Entretien et libre passage des parties communes

Les espaces communs seront entretenus par les occupants conformément au règlement intérieur, s'il existe. En son absence, ils s'accorderont avec les locataires et associations présents pour maintenir en parfait état de propreté les parties communes. En outre, les occupants veilleront à laisser libres de toute occupation les parties communes de l'immeuble ainsi que la cour d'accès à celui-ci.

*The occupant agrees to meet the following requirements indicated.*

*Capacity of local*

*The occupant ensure mandatory limit to 19 the number of people simultaneously in places .*

*Housekeeping*

*It will ensure good housekeeping and assume assigned chores with the other occupants of the dwelling .*

*Waste Disposal*

*The occupant will sort the waste that will be generated. He will make his case their deposit in the devices provided for this purpose in accordance with the rules.*

*Maintenance and free passage of public areas*

*The common areas will be maintained by the occupants accordance with the rules , if any. In his absence, they will agree with tenants and associations present to keep perfectly clean public areas. In addition, occupants will ensure as free from occupation public areas of the building and the courtyard access it.*

**ARTICLE 7 - REPARATIONS ET TRAVAUX DANS L'IMMEUBLE**  
***REPAIRS AND BUILDING WORKS***

Un état des lieux contradictoire sera effectué lors de l'entrée et au départ de l'occupant qui devra rendre les lieux en bon état à son départ.

En cas de détérioration accidentelle consécutive à l'une des causes assurées au titre de l'article 8 ci-dessous, l'occupant devra déclarer le sinistre à l'assureur concerné. La remise en état pourra être effectuée par la Ville de Dijon aux frais de l'occupant.

Pour tout problème technique, l'occupant devra faire appel à ..... qui sera l'interface auprès du service des ateliers.

L'occupant souffrira, quelque gêne qu'ils lui causent, les réparations et travaux quelconques qui seront exécutés dans l'immeuble et cela sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, quelles qu'en soient l'importance et la durée.

Il devra aviser immédiatement la Ville de Dijon de toute réparation à la charge de cette dernière dont il serait à même de constater la nécessité sous peine d'être tenu responsable de toute aggravation résultant de son silence ou de son retard.

L'occupant ne pourra réaliser aucun coffrage ni embellissement, aucune installation ni amélioration dans les locaux. De même, aucune démolition ou construction, ni aucun changement de distribution, cloisonnement ou percement d'ouverture ne pourra être effectué.

*A contradictory inventory will be made at the entry and departure of the occupant shall make the premises fit for his departure.*

*Accidental damage secondary to a cause insured under Article 8 below, the occupant shall report the claim to the insurer concerned. Rehabilitation may be made by the City of Dijon at the expense of the occupant.*

*For technical support , the occupant should call ..... that will interface with the service workshops.*

*The occupant will suffer some discomfort they may cause, repairs and any work to be done in the building and this without being entitled to any compensation , whatever the size and duration .*

*He must immediately notify the City of Dijon repairs at the expense of the latter that he would be able to see the need or risk being liable for any deterioration resulting from his silence or his delay*

*The occupant may make no formwork or embellishment , no installation or improvement in the premises. Similarly, no demolition or construction, or no change in distribution , partitioning or piercing opening can be made .*

## **ARTICLE 8 - ASSURANCES** ***INSURANCES***

L'occupant devra garantir les lieux attribués et pour la durée de l'occupation contre les risques ci-après énoncés :

- responsabilité civile ;
- risques locatifs :
  - incendie, explosion et risques annexes
  - dégâts des eaux et gel des installations
  - recours des voisins et des tiers.

Il fournira une attestation d'assurances à la signature de la présente convention.

*The occupant must ensure places assigned for the duration of the occupation against the following risks set out:*

*civil liability;*

*rental risks:*

- *fire, explosion and related risks*
- *water damage and freezing facilities*
- *neighbor and others.*

*It will provide a certificate of insurance to the signing of this agreement.*

## **ARTICLE 9 - RESPECT DES PRESCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET AUTRES** ***RESPECT OF ADMINISTRATIVE REQUIREMENTS AND OTHERS***

L'occupant devra se conformer à toutes les prescriptions, règlements, ordonnances, normes en vigueur, notamment en ce qui concerne la voirie, la salubrité, l'hygiène, le voisinage, la police, la sécurité, de façon que la Ville de Dijon ne puisse être inquiétée, ni recherchée.

En outre, l'occupant s'engage à respecter les dispositions particulières du règlement intérieur, s'il existe.

L'occupant devra respecter les principes de tolérance et de non-discrimination nécessaires à l'organisation de toute société démocratique. Il ne pourra exercer d'activités sectaires, extrémistes ou de nature à créer des troubles à l'ordre public.

*The occupant shall comply with all rules, regulations, ordinances, standards, especially with regard to roads, wholesomeness, hygiene, neighbors, police, security, so that the City of Dijon can not be disturbed, nor sought.*

*In addition, the occupier agrees to comply with the special rules of procedure, if any.*

*The occupant must respect the principles of tolerance and non-discrimination necessary for the organization of a democratic society. He can't exercise sectarian activities, extremists or likely to create disturbances to public order.*

#### **ARTICLE 10 - RESPONSABILITE DE LA VILLE DE DIJON** ***RESPONSABILITY OF THE CITY OF DIJON***

La Ville de Dijon n'est pas responsable du vol, des détournements ou détériorations pouvant survenir aux biens introduits par l'occupant qu'il y aura installés, quel que soit le lieu de dépôt.

L'occupant doit se prémunir contre ces risques en prenant toute précaution convenable, telle que verrouillage des meubles, fermeture des locaux privés, etc.

*The city of Dijon is not responsible for theft, misappropriation or damage that may occur to goods brought by the occupant it installed there, whatever the place of deposit.*

*The occupant must guard against these risks by taking all reasonable precautions, such as locking furniture, closing private areas, etc..*

#### **ARTICLE 11 - RECLAMATION DES TIERS OU CONTRE DES TIERS** ***CLAIMS AGAINST A THIRD PARTY OR FROM A THIRD PARTY***

L'occupant fera son affaire personnelle à ses risques, périls et frais, sans que la Ville de Dijon puisse être inquiétée ou recherchée, de toutes réclamations faites par les voisins et les tiers, notamment pour bruits, troubles de voisinage ou de jouissance causés du fait de son occupation par lui ou par des personnes qu'il aura introduites ou laissé introduire dans les lieux.

*The occupant will be personally at his own risk, dangers and costs, without the City of Dijon may be worried or sought any claims made by neighbors and others, including noise, nuisance or damage the enjoyment because of its occupation by him or by persons he introduced or will introduce left the premises.*

#### **ARTICLE 12 - VISITE DES LIEUX** ***SITE VISIT***

L'occupant devra laisser les représentants de la Ville de Dijon, ses agents et ses entrepreneurs pénétrer dans les lieux mis à disposition pour visiter et réparer l'immeuble.

La Ville se réserve le droit de pénétrer dans les lieux, en dehors de la présence de l'occupant, pour toute intervention qui s'avérerait indispensable ou urgente et relative à la sécurité des personnes et des biens.

*The occupant shall allow representatives of the City of Dijon, its agents and contractors entering premises available to visit and repair the building.*

*The City reserves the right to enter the premises, outside the presence of the occupant, any intervention that may prove necessary or urgent and on the safety of persons and property.*

## **ARTICLE 13 - INTERDICTIONS DIVERSES** ***VARIOUS PROHIBITIONS***

Il est interdit :

- de procéder à des modifications dans les circuits de distribution électrique, de surcharger les réseaux, d'ajouter notamment des prises électriques, les multiprises sont interdites ;
- d'introduire ou de conserver des appareils électriques tels que radiateur, convecteur, ventilateur, climatiseur, halogène, etc ainsi que tout matériel et appareils ménagers de ce type ;
- d'utiliser les locaux à des fins de stockage ou d'archivage de documents ou de matériels ;
- de faire supporter des charges incompatibles avec la résistance du bâtiment ;
- de déroger aux règles régissant la sécurité et l'accueil du public ;
- de faire usage d'appareils à combustion lente ou produisant des gaz nocifs ;
- de procéder à toute modification ou installation de gaz ou d'introduire des bouteilles de gaz (vides ou pleines) dans les locaux.

*is forbidden:*

- *to make changes in the electrical distribution circuits, overloading networks, including adding electrical outlets, power strips are prohibited;*
- *introduce or maintain electrical equipment such as radiator, heater, fan, air conditioning, halogen, etc. as well as all equipment and appliances of this type;*
- *use the premises for storage or archiving of documents or materials;*
- *to support incompatible with the resistance of building loads;*
- *derogate from the rules governing safety and public reception;*
- *devices to slow combustion or produce harmful gas use;*
- *to make any modification or installation of gas or introduce gas cylinders (empty or full) in the premises.*

## **ARTICLE 14 - DESTRUCTION DES LIEUX MIS A DISPOSITION** ***DESTRUCTION OF PREMISES MADE AVAILABLE***

Si les lieux mis à disposition viennent à être détruits en totalité par un événement indépendant de la volonté de la Ville de Dijon, la présente convention sera résiliée de plein droit sans indemnité.



En cas de destruction partielle, la présente convention de mise à disposition pourra être résiliée sans indemnité à la demande de l'une ou l'autre des parties mais sans préjudice pour la Ville de Dijon, de ses droits éventuels contre l'association si la destruction peut être imputée à cette dernière.

*If places are available to be destroyed entirely by events beyond the control of the City of Dijon, this Agreement will terminate automatically without compensation.*

*In case of partial destruction, this agreement provision may be terminated without compensation at the request of either party but without prejudice to the City of Dijon, of his rights against the association if the destruction can be attributed to the latter.*

## **ARTICLE 15 - REMISE DES CLES ET RESTITUTION DES LOCAUX** ***KEYS AND PREMISES RESTITUTION***

Un trousseau de clés des locaux est remis à l'occupant lors de son entrée dans les lieux.

Ce dernier a la responsabilité de l'ouverture et de la fermeture des portes des locaux. Il veillera à les laisser fermés après chaque passage.

L'occupant ne peut ni changer de serrure, ni installer de nouvelles serrures ou verrous sur la porte des locaux sans accord préalable de la Ville. En cas de perte de clé, il devra informer l'autorité municipale compétente qui se chargera de procéder au remplacement de la serrure à ses frais.

Lors de son départ, l'occupant sera tenu de rendre les clés à ..... du Pôle ..... et de laisser les lieux libres de tout dépôt lui appartenant y compris dans les caves et greniers. Si la Ville de Dijon doit procéder à un enlèvement de dépôt, cette prestation sera facturée à l'occupant.

*A keyring of the premises is given to the occupant when entering the premises.*

*The latter is responsible for opening and closing the doors of the premises. It will ensure the curtains closed after each pass.*

*The occupant can neither change the lock or install new locks or locks on the door of the premises without the prior consent of the City. If a key is lost, it shall inform the competent municipal authority will arrange to replace the lock at his expense.*

*When he left, the occupant will be required to return the keys to .....Pôle .....and let the premises free of any deposit belonging including him in basements and attics. If the City of Dijon must make a deposit removal, this service will be charged to the occupant.*

## **ARTICLE 16 - INTERRUPTION DANS LES SERVICES COLLECTIFS** ***INTERRUPTION SERVICES***

La Ville de Dijon ne pourra pas être tenue responsable des irrégularités ou interruptions dans le service des eaux, du gaz, de l'électricité ou dans tout autre service analogue extérieur à l'immeuble. Elle n'est pas tenue au surplus de prévenir des interruptions.

*City of Dijon can not be held responsible for interruptions or irregularities in the service of water, gas, electricity or any other similar service outside the building. It is not required in addition to prevent interruptions.*

## **ARTICLE 17 - CESSION – SOUS-LOCATION** ***ASSIGNMENT- SUBLEASE***

Il est interdit à l'occupant de substituer qui que ce soit dans la jouissance des lieux mis à disposition, même temporairement et sous quelque forme que ce soit, notamment par prêt, sous-location ou cession.

*It is forbidden for the occupant to replace anyone in the enjoyment of places available, even temporarily in any form whatsoever, including loan, sublease or assignment.*

## **ARTICLE 18 – RESILIATION** ***TERMINATION***

La mise à disposition présente un caractère précaire et révocable.

Sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être demandés par la Ville de Dijon, la convention sera résiliée de plein droit à l'issue d'un délai de 15 jours suivant mise en demeure non suivie d'effets dans les cas suivants :

- non-exécution de tout ou partie des obligations mises à la charge de l'occupant, tant par la convention que par le règlement intérieur, s'il existe ;
- utilisation non conforme à la demande initiale.

La convention pourra être résiliée par la Ville de Dijon à tout moment si l'occupant cessait d'utiliser les locaux ou d'en avoir besoin, quelle qu'en soit la cause.

En outre, la convention cessera de plein droit sous réserve d'un préavis d'un mois, et le départ de l'occupant sera obligatoire si la participation de la Ville de Dijon au programme ..... venait à être dénoncée pour quelque cause que ce soit.

De même, si l'activité de l'occupant au titre de ce programme européen devait prendre fin, quelle qu'en soit la cause, la convention serait également résiliée de plein droit à l'issue d'un délai d'un mois.

Dans tous les cas précités, la résiliation n'ouvre aucun droit à indemnité ou à attribution de nouveaux locaux pour l'occupant.

Si pour une raison ou pour une autre, la Ville de Dijon avait besoin des locaux, l'occupant sera avisé un mois à l'avance et bénéficiera de locaux de remplacement.

*The provision has a precarious and revocable*

*Without prejudice to the damages that may be requested by the City of Dijon, the agreement will terminate automatically at the end of a period of 15 days notice was not followed up in the following cases :*

- non- performance of all or part of the obligations borne by the occupant, as the Convention by the rules , if any;*
- use not in accordance with the original application.*

*The agreement may be terminated by the City of Dijon at any time if the occupant stopped using local or need it, regardless of the cause.*

*In addition, the Convention shall cease as of right subject to a notice of one month , and the departure of the occupier will be required if the participation of the City of Dijon in the European program ..... had to be terminated for any reason whatsoever.*

*Similarly, if the activity of the occupant under this European program should end, whatever the cause, the agreement would also be terminated automatically after a period of one month .*

*In all the above cases, the termination shall not confer any right to compensation or attribution of new premises for the occupant.*

*If for one reason or another , the City of Dijon needed premises, the occupant will be notified one month in advance and benefit from local replacement .*

## **ARTICLE 19 - DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT** ***STAMP DUTIES and REGISTRATION***

La présente convention de mise à disposition est exonérée des droits de timbre et d'enregistrement.

*This Agreement provision is exempt from stamp duty and registration.*

Fait à Dijon, le  
(en double exemplaire)

Pour l'occupant,  
*the occupant*

Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué à l'énergie,  
au patrimoine municipal et à la propreté,

Jean Patrick MASSON

## LISTE MOBILIERS

- 5 lits 1 personne *5 beds for one person*
- 3 petites armoires *3 small cabinets*
- 3 chevets *3 small table in bedroom*
- 3 bureaux *3 offices*
- 3 fauteuils *3 armchairs*
- 4 portemanteaux *4 coatracks*
- 1 table *1 table*
- 4 chaises *4 chairs*
- 1 réfrigérateur table-top *1 refregerator*
- 1 micro-ondes *1 oven*
- 1 cuisinière électrique *1 cooker*
- 1 lave linge *1 washing machine*
- 2 canapés *2 sofas*
- - 2 tables basses *2 small tables in living room*
- 1 carton de vaisselle *1 set of dishes*
- 1 ensemble de linge de lit *sheets and covers*
- 1 meuble de rangement *1 cabinet*
- 2 armoires anciennes *2 old cabinets*
- 1 paravent *1 screen*
- 1 table à repasser *1 ironing board*
- 1 fer à repasser *1 iron*
- 1 étendoir *1 clotheshorse*
- 1 miroir *1 mirror*
- 3 corbeilles à linge *3 baskets machine*